

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION

SECRETARIAT GENERAL

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES  
ET MATERIELLES

DEPARTMENT OF FINANCIAL AND MATERIAL  
RESOURCES

SOUS-DIRECTION DU BUDGET

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

SERVICE OF PUBLIC CONTRACTS

DECISION N° 460/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/ DU 12 OCT 2020

Portant attribution de la Lettre-Commande passée de gré à gré pour les travaux de construction d'un bloc de 03 salles de classe + 02 bureaux, équipé de quatre-vingt-dix (90) tables bancs au **CES BILINGUE DE MAKENENE-EST** Région du CENTRE, Département du MBAM ET INOUBOU

### Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Vu la loi n°2018/012 du 14 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;
- Vu la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;
- Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Vu le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu La circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécutions du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;
- Vu la circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;
- Vu l'autorisation de gré à gré N°004642/L/MINMAP/SG/DGMI du 02 octobre 2020 ;
- Vu le rapport de la Sous-Commission d'Analyse des offres,

### DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : La Lettre-Commande relative aux travaux de construction d'un bloc de 03 salles de classe + 02 bureaux, équipé de quatre-vingt-dix (90) tables bancs au **CES BILINGUE DE MAKENENE-EST** Région du CENTRE, département du MBAM ET INOUBOU est attribuée comme suit :

| DC/N° | OBJET   | ATTRIBUTAIRE     | MONTANT TTC en ECFA | DELAI (JOURS) | FINANCEMENT/ IMPUTATION |
|-------|---|------------------|---------------------|---------------|-------------------------|
| 31    | Construction d'un bloc de 03 salles de classe + 02 bureaux, équipé de quatre-vingt-dix (90) tables bancs au <b>CES BILINGUE DE MAKENENE-EST</b> . | ETS L'AMI FIDELE | 35 450 000          | 60            | CAS COVID19             |

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

#### AMPLIATIONS :

- MINMAP ;
- ARMP/JDM ;
- Président CIPM ;
- Intéressés ;
- Chrono/Archives ;
- Intéressés.



*Nalova Lyonga Ph. D*